

CHAPITRE 3

COMMUNICATIONS

Avant de commencer votre projet d'observation, il est important de réfléchir à la manière dont vous souhaitez communiquer vos rapports, et à qui. À l'ère des médias multiples et des réseaux sociaux, du bombardement constant de l'information et de la crainte des « fausses nouvelles », vous devrez vous montrer transparent avec votre public sur qui vous êtes et sur les raisons qui vous motivent. Vous devez également planifier la manière dont vous allez diffuser vos rapports, utiliser les réseaux sociaux et établir des relations avec d'autres observateurs, y compris les journalistes. Vous devez établir une relation de confiance avec votre public afin que vos communications soient reçues avec intérêt et que votre travail ait un impact.

Ce que vous devez savoir :

Plusieurs facteurs peuvent soutenir la communication de vos observations de procès :

- **Précision** : tous les acteurs des procès pour crimes d'atrocité sont en droit d'attendre que leurs arguments soient fidèlement rapportés.
- **Équilibre** : l'observation doit être objective et fondée sur les faits, et vous devez toujours garder à l'esprit que toute personne accusée a le droit d'être présumée innocente jusqu'à preuve du contraire.
- **Clarté** : vous devez vous familiariser avec les procédures judiciaires, les termes de la loi et le jargon juridique, et les traduire en des termes que votre public pourra comprendre.
- **Transparence** : votre public doit savoir qui vous êtes et quelles sont vos qualifications pour faire ce travail.

Exemple : déclarations de transparence des programmes d'observation

« Ce rapport a été réalisé dans le cadre du programme Justice de l'UE, et cofinancé par le Bureau pour la coopération avec les ONG du gouvernement de la République de Croatie et de la ville de Zagreb. Le contenu du rapport relève de la seule responsabilité de l'éditeur et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant l'attitude de l'Union européenne, du Bureau de coopération avec les ONG du gouvernement de la République de Croatie et de la ville de Zagreb ».

« International Justice Monitor » a été créé pour mieux faire connaître et comprendre le rôle de la justice internationale dans la poursuite des auteurs d'atrocités, en particulier les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et les génocides. Il est géré par l'Open Society Justice Initiative, qui fait partie de l'Open Society Foundations, et depuis 2007, nos rapports sur les procès constituent une source d'information précise, concise et fiable sur certains des procès les plus importants de notre époque ».



<https://www.documenta.hr/en/izvje%C5%A1taj-obra%C4%87enju-su%C4%91enja-za-ratne-zlo%C4%8Dine-u-2017.-godini.html>

« Depuis plus de dix ans, le programme KRT Trial Monitor a permis d'observer quotidiennement les procédures du KRT [Tribunal des Khmers rouges, également connu sous le nom de Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens, CETC], et le présent rapport regroupe le travail des observateurs de procès au cours des 274 jours de procédure qui se sont écoulés depuis le début de cette affaire. Le rapport n'impose pas de suggestions ni n'évalue la conduite du tribunal, mais résume plutôt les témoignages et les preuves obtenus pendant les deux années d'auditions de témoins et souligne six des questions juridiques ou procédurales les plus importantes ».

« Ce billet de blog, qui fait partie d'une série de résumés du procès Hissène Habré publiés par IJ Monitor, a été produit par un groupe de diplômés sénégalais de la faculté de droit, avec l'aide de TrustAfrica. Les opinions exprimées ci-dessous ne reflètent pas nécessairement celles de l'Open Society Justice Initiative ».

3.1

COMMUNIQUER AVEC VOTRE PUBLIC CIBLE

Une partie de votre planification doit inclure la définition de votre public et de ce que vous comptez lui fournir.

Ce que vous devez savoir :

Votre travail peut s'adresser à des publics différents. Mais vous devrez décider qui est la cible principale. Les publics cibles potentiels comprennent, sans s'y limiter, les suivants :

- Des communautés de victimes
- Des professionnels du droit
- Des militants des droits de l'homme
- Des universitaires
- Des diplomates ou autres décideurs gouvernementaux
- Le grand public

Vous expliquerez les concepts clés différemment à chacun de ces groupes (voir plus loin dans cette section), et vous utiliserez un langage différent dans chaque cas. Vous pouvez également utiliser différents canaux pour communiquer avec eux, notamment des publications imprimées, des sites Internet, des réseaux sociaux ou des vidéos.



<https://www.ijmonitor.org/about-this-website/>



<https://handacenter.stanford.edu/publications/another-trial-review-case-00202-second-trial-nuon-chea-and-khieu-samphan-extraordinary>



<https://www.ijmonitor.org/2016/02/hissene-habre-trial-before-the-extraordinary-african-chambers-december-hearings/>

Exemple : la télévision comme composante de la communication

Ce projet basé au Cambodge a utilisé la vidéo via les chaînes de télévision locales pour fournir des rapports réguliers sur les procédures aux CETC.

« Dans cette nouvelle série de six épisodes hebdomadaires, le programme “Facing Justice” (Face à la justice) couvre l’annonce du jugement rendu dans l’affaire 002/02 devant les Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens (CETC), le deuxième et dernier procès contre les hauts dirigeants du Kampuchea démocratique, Nuon Chea et Khieu Samphan. “Facing Justice” est parrainé par l’ambassade britannique à Phnom Penh. Il est produit par KMF (Khmer Mekong Films) avec le partenaire éditorial WSD HANDA Center for Human Rights and International Justice de l’Université de Stanford. Les six nouveaux épisodes sont diffusés chaque semaine sur les principales chaînes de télévision cambodgiennes MyTV et CTN ».



<https://handacenter.stanford.edu/videos/facing-justice-episode-59>

3.2

JARGON JURIDIQUE

Vous couvrez des procédures judiciaires utilisant un langage qui leur est propre, avec une sténographie et un ensemble de termes ou d’acronymes qui ne sont pas toujours immédiatement compréhensibles pour les personnes extérieures. Une partie de votre rôle consiste à interpréter ou traduire ce langage. Comment faire ?

Ce que vous devez savoir :

Le langage juridique est complexe et obscur. Une étude intense peut être nécessaire pour le maîtriser. En tant qu’observateur, vous devez interpréter ce langage pour votre public. Cela signifie que vous devez le connaître ou être capable de comprendre ce qu’il signifie.

Votre public n’a pas nécessairement besoin d’un compte rendu à chaque instant de ce qui se passe au procès. Cependant, vous devez connaître les termes juridiques afin de suivre les événements dans la salle d’audience, de décider s’ils sont suffisamment importants pour en rendre compte, de les interpréter avec précision et de les transmettre à votre public dans des termes qu’il peut comprendre. L’interprétation du jargon juridique nécessite souvent de reformuler les documents et les jugements des tribunaux afin d’en améliorer la clarté ; cela ne signifie pas pour autant que vous devez vous abstenir complètement de citer des extraits.

Une bonne façon de décider si quelque chose est utile ou non consiste à vous demander au nom de votre public : pourquoi le juge a-t-il rejeté une requête ? Pourquoi la défense est-elle contrariée ? Si vous pouvez expliquer les détails d’une affaire judiciaire dans un langage clair, ou trouver des personnes à citer qui fournissent une explication, vous rendrez service à votre public.

« En tant qu'observateur, vous devez savoir ce que signifient certains termes. Ensuite, il faut trouver des moyens d'expliquer ces termes à des publics non spécialisés. Je vérifie auprès d'experts pour m'assurer que je sais ce que signifie un terme juridique. La lecture des règles et règlements de la Cour est également utile. Il n'est pas facile d'obtenir une bonne "traduction" pour un public plus large. Mais c'est essentiel pour que les gens comprennent vraiment ce qui se passe au tribunal, et quels sont les arguments présentés de part et d'autre. Cela permet d'éviter les théories folles et la diffusion de fausses informations ».

Wakabi Wairagala – observateur de procès auprès de l'OSJI

Exemple : expliquer la décision de la Cour

Les juges des Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens (CETC) – qui cherchent à traiter les crimes commis sous le régime des Khmers rouges au Cambodge – ont été invités à se prononcer sur la question de savoir si les preuves obtenues par la torture étaient autorisées au tribunal. Le rapport d'observation explique pourquoi les preuves obtenues par la torture ne sont généralement pas acceptées par les tribunaux. Mais le rapport explique également que dans ce cas, les preuves ayant été obtenues par le biais des crimes présumés dont les accusés sont inculpés, les juges ont décidé que les preuves pouvaient être présentées.

« L'exclusion de l'utilisation de preuves obtenues par la torture vise à éliminer l'incitation à utiliser de tels moyens pour obtenir des informations, à empêcher ceux qui torturent de tirer profit de leurs actions et à préserver l'intégrité des procédures judiciaires... Ni l'accusation ni l'accusé devant les CETC ne suggèrent que les preuves obtenues par la torture puissent être utilisées contre des personnes ayant subi la torture. Cependant, l'accusation et les accusés demandent à la chambre de modifier son précédent critère de démarcation et de permettre qu'il soit fait référence au contenu de certaines preuves obtenues par la torture ».



<https://www.ijmonitor.org/2015/06/potential-hazard-eccc-trial-chamber-considers-expanded-use-of-evidence-tainted-by-torture/>

3.3

CONCEPTS CLÉS POUR LES COMMUNAUTÉS AFFECTÉES

Il peut s'écouler beaucoup de temps avant qu'un crime d'atrocité fasse l'objet d'une enquête, qu'il y ait des arrestations, un procès ou une audience, et qu'il y ait un jugement ou même des réparations. Lorsque l'on travaille avec les communautés touchées, il peut être difficile de trouver des moyens d'expliquer et communiquer avec les gens sans susciter trop d'espoir.

Ceux qui vivent ou ont vécu dans des endroits où des atrocités ont été commises peuvent constater que de nombreux types de personnes différentes sont impliquées dans l'examen et l'enquête d'un crime, et apportent leur aide en vue de procédures judiciaires. Il peut s'agir d'ONG

nationales et internationales de défense des droits de l'homme, de journalistes, d'enquêteurs, de fonctionnaires des tribunaux et d'ONG de développement. Votre rôle peut ne pas être tout à fait clair pour les membres des communautés touchées qui font le tri entre tous ces différents acteurs. En outre, les procédures judiciaires ou autres processus de justice transitionnelle peuvent souvent se dérouler à de grandes distances, la terminologie peut être difficile à comprendre et les barrières linguistiques peuvent faire obstacle.

Pour aider les communautés touchées, votre travail d'observation des procès peut également consister à leur expliquer les concepts clés. Assurez-vous de connaître vous-même la terminologie et sa signification. Soyez honnête et transparent avec les communautés sur ce que vous connaissez ou non. Soyez clair sur votre rôle et ses limites.

Exemple : expliquer un terme juridique

Dans cet article, l'observateur cite directement le juge et explique ensuite les aspects pratiques de la déclaration par un tribunal d'un témoin comme hostile.

« En préambule à la décision, le juge Eboe-Osuji a donné une définition du terme "témoin hostile".

"Un témoin hostile est un témoin qui n'est pas désireux de dire la vérité au tribunal à la demande de la partie qui l'appelle à témoigner", a déclaré le juge.

La déclaration du témoin comme hostile signifie que le premier substitut du procureur, Anton Steynberg, qui a interrogé le témoin 743, peut maintenant le contre-interroger sur son témoignage contre sa déclaration à l'accusation et explorer toute incohérence entre les deux. Si le témoin n'avait pas été déclaré hostile, Steynberg aurait été obligé de lui poser des questions ouvertes et n'aurait pas pu contester le témoin sur les contradictions entre son témoignage et les déclarations précédentes à l'accusation ».

Selon la plateforme utilisée pour publier vos rapports d'observation de procès, il se peut que les communautés touchées souhaitent participer à la publication de vos rapports et poser des questions sur le déroulement des procédures. De solides débats peuvent avoir lieu en marge du travail d'observation des procès, il est donc important de s'en tenir aux faits, de rester neutre et de ne pas prendre parti.

« **Votre responsabilité en tant qu'observateur est d'être strictement précis. Ce n'est qu'en vous en tenant aux faits que vous pourrez instaurer la confiance dans les communautés qui suivent un procès. Lorsque nous observions les procès engagés devant le Tribunal spécial pour la Sierra Leone, de nombreux commentateurs sur le site Internet – issus des communautés affectées – partageaient un point de vue bien précis et d'autres affirmaient avec ferveur leur désaccord. Il ne nous appartenait pas de soutenir l'une ou l'autre partie. Mais lorsque nous répondions à des commentaires, nous nous efforçons de nous en tenir aux faits précis de ce qui s'était passé au tribunal, de sorte que tout débat se basait sur cela. Nous avons été très heureux de voir le nombre de débats et le niveau d'intérêt suscités par ce qui se passait au tribunal ».**

Alpha Sesay — observateur de procès auprès de l'OSJI et du Programme d'observation des tribunaux de Sierra Leone



<https://www.ijmonitor.org/2015/01/trial-chamber-declares-witness-743-a-hostile-prosecution-witness/>

3.4

STRUCTURATION DES RAPPORTS D'OBSERVATION

Tous les rapports d'observation doivent être suffisamment détaillés pour permettre au public de comprendre ce qui s'est passé. Le public appréciera les informations qui ont un début et une fin clairs. Il est parfois difficile de décider des éléments de l'histoire à inclure et de ceux à laisser de côté.

Ce que vous devez savoir :

La structure de votre rapport d'observation dépendra du public auquel vous vous adressez et de la manière dont vous le diffusez ou le publiez. Cependant, tous les publics doivent pouvoir suivre clairement la structure de votre rapport et apprécier les éléments que vous avez choisi de mettre en évidence.

Une semaine entière ou même une seule journée de procédure judiciaire peut parfois être difficile à résumer. Il est important de savoir quelles parties de la procédure sont liées aux accusations portées contre le défendeur, et de mettre en évidence ces parties pour le public. Il peut également y avoir des informations ou des témoins qui présentent un intérêt particulier pour des publics spécifiques, et vous pouvez vous concentrer sur ceux-ci.

Exemple : trouver le détail clé

« Lors d'une audience de procès à la Cour pénale internationale (CPI), il est apparu que le demi-frère du président ougandais Yoweri Museveni pourrait avoir tenté d'aider Dominic Ongwen à quitter l'Armée de résistance du Seigneur (ARS) ».

D'autres observateurs peuvent se focaliser plus directement sur les normes de procès équitable en examinant la mesure dans laquelle un procès est conforme aux normes nationales ou internationales. Leurs rapports citeront le cadre juridique qui constitue le point de référence pour l'établissement des rapports.

Comme toujours, l'exactitude, la transparence et la clarté seront essentielles pour rendre vos rapports utiles au public.

Par exemple, si vous faites un rapport sur l'interrogatoire d'un témoin par l'accusation, le rapport doit contenir suffisamment d'informations générales sur l'objet du procès et le stade actuel de la procédure afin de fournir un contexte au lecteur. Ensuite, c'est à l'observateur de choisir les citations et les échanges essentiels qui illustrent exactement ce que l'un des protagonistes du tribunal tente de faire à travers sa série de questions. À bien des égards, l'observateur devient les yeux et les oreilles du public, et doit choisir des éléments qui aident le public à se faire une idée complète de la procédure. Il est parfois difficile de tirer un résumé précis d'une journée de requêtes et de



<https://www.ijmonitor.org/2017/01/witness-ugandan-presidents-half-brother-may-have-tried-to-help-ongwen-escape-lra/>

manœuvres juridiques ; les témoignages sensationnels ne se produisent pas tous les jours.

L'observateur doit également garder à l'esprit le fait que son travail pourra aboutir à un rapport parmi tant d'autres – en particulier si vous faites un rapport quotidien ou hebdomadaire – et que le fait de fournir un aperçu est très utile. Ce qui se passe à un autre stade d'un procès sera traité en temps opportun. Il est impossible de tout couvrir dans un seul rapport. Inévitablement, un rapport spécifique pourra se concentrer davantage sur l'accusation ou sur la défense. Mais il devra être contrebalancé en ciblant davantage l'autre partie lors d'une étape ultérieure du procès.

« **Vous ne pouvez pas atteindre la neutralité uniquement en comptant les articles et les rapports. Vous devez également rechercher un équilibre dans la manière dont vous collectez les informations, rédigez les titres et rendez compte des procédures. Est-ce vraiment neutre ? Est-ce là jouer franc jeu ? Faites-vous de même pour la défense ? Expliquez-vous la terminologie que vous utilisez ? Attribuez-vous les déclarations à l'accusation ou à la défense des victimes de manière appropriée ? Ajoutez-vous votre propre parti pris ? »**

Jennifer Easterday — observatrice de procès auprès de l'OSJI et de l'UC Berkeley War Crimes Studies Center (désormais Center for Human Rights and International Justice)

Exemple : résumer pour un rapport annuel

« L'équipe juridique de Documenta – Centre pour le traitement du passé, du Centre pour la paix, la non-violence et les droits de l'homme d'Osijek, et de Youth Initiative for Human Rights Croatia (YIHR), a observé les audiences de 23 procédures pénales pour des procès pour crimes de guerre dans les quatre tribunaux de comté en Croatie, ainsi que 12 séances publiques organisées dans le cadre d'appels interjetés devant la Cour suprême de la République de Croatie.

Le rapport sur les procès pour crimes de guerre en Croatie fournit une vue d'ensemble et les principales conclusions de tous les verdicts de première instance ainsi que des affaires terminées, qui sont importantes pour le public. Pour obtenir un aperçu complet du déroulement des différentes procédures et de leurs conclusions, les rapports annuels des procès précédents sont également pertinents. Le rapport se concentre sur le travail des procureurs et des tribunaux spécialisés, sur l'analyse des actes d'accusation et des verdicts dans des cas individuels ainsi que sur l'observation critique du système judiciaire, et présente des conclusions et des recommandations ».



<https://www.documenta.hr/assets/files/Izvjestaji%20sudjenja/REPORT-ON-WAR-CRIME-TRIALS-IN-CROATIA-DURING-2017.pdf>

3.5

OPTIONS DE DISTRIBUTION

Dès le début de votre projet, vous devez penser à la manière dont votre public cible recevra et lira vos rapports. Le fait de connaître votre public et la façon dont il préfère consommer l'information vous aidera à façonner vos rapports et leurs modalités de diffusion. Vous devrez réfléchir à la manière de diffuser votre travail le plus efficacement possible.

Ce que vous devez savoir :

La plupart des organisations ont déjà un site Internet ou un autre espace numérique qui peut être utilisé pour publier des rapports d'observation des procès. La mise en ligne de vos rapports est importante, même si tout votre public n'a pas accès à Internet. L'impression coûte beaucoup d'argent, et les événements au cours desquels vous exposez votre travail peuvent également nécessiter beaucoup de ressources. Si vous souhaitez que votre rapport soit disponible et vu par votre public cible (et vous voudrez mesurer l'audience atteinte), l'espace numérique peut être très utile.

En plus de créer un référentiel pour votre travail, vous voudrez également transmettre les informations à d'autres personnes. Outre les réseaux sociaux (abordés plus loin dans cette section), vous pouvez également utiliser le courrier électronique, sous la forme d'une liste de diffusion ou d'un bulletin d'information numérique. Il existe de nombreuses options et la plupart sont peu coûteuses. Le nombre de moyens par lesquels vous diffusez vos rapports dépendra des ressources dont vous disposez et des méthodes qui vous semblent les plus efficaces. N'oubliez pas que si vous recueillez des informations sur votre public, y compris des adresses électroniques, vous devrez obtenir l'accord des personnes concernées et leur promettre de protéger leurs données et de respecter des règles strictes en matière de protection de la vie privée, tel que le Règlement général sur la protection des données (RGPD) de l'Union européenne.

« Je trouve qu'il est utile de disposer d'un canal de communication direct. Dans mon cas, il s'agit d'une liste de diffusion de personnes à qui j'envoie des mises à jour occasionnelles. Pas tous les jours, pas toutes les semaines, mais je peux obtenir un retour d'information via cette liste de temps à autres. J'ai donc l'impression que les gens savent ce que je fais. Et lors d'événements, les gens me font parfois part directement de ce qu'ils pensent. Dans certains cas, les personnes qui ne connaissent pas encore mes travaux deviennent aussi mes nouveaux lecteurs ».

Tom Maliti — observateur de procès à l'OSJI

Votre public cible peut être non seulement des personnes qui veulent simplement recevoir vos rapports d'observation, mais aussi celles qui veulent parler de vos rapports ou interagir avec vous ou votre projet. À l'ère des réseaux sociaux, aucune communication n'est à sens unique. Les gens s'attendent à pouvoir réagir et alimenter votre travail. En interagissant avec les lecteurs, vous pouvez tester vos hypothèses, renforcer vos conclusions et faciliter le travail d'amplification ou de plaidoyer. Il existe également de nombreuses possibilités d'apprentissage, de tous les côtés, lorsque vous avez une communauté qui suit activement votre travail d'observation.

3.6

RÉSEAUX SOCIAUX

Avec les réseaux sociaux, les coûts d'entrée peuvent être très faibles : il est facile de créer une page ou un groupe Facebook ou de commencer à tweeter. Toutefois, la constitution d'une expertise et l'utilisation des réseaux sociaux demandent du temps et des efforts. Et il y a des inconvénients qu'il est important de prendre en compte.

Ce que vous devez savoir :

Dans de nombreux pays, Facebook est le principal canal numérique par lequel les gens obtiennent des informations. Dans d'autres cas, c'est WhatsApp qui règne sur les téléphones portables. Pour certains journalistes et universitaires, Twitter est leur source nourricière quotidienne. Chaque espace de réseaux sociaux a ses propres règles et ses propres types de public. Il est important pour vous d'avoir : une clarté sur les raisons pour lesquelles vous voulez utiliser un canal particulier (ou une combinaison de canaux), une compréhension de ce pour quoi vous comptez l'utiliser et une façon de l'intégrer dans votre planification de contenu. Un membre de votre équipe devrait être chargé de créer des messages sur les réseaux et de communiquer avec vos abonnés, et il devrait y avoir un système de contrôle pour vous assurer que cette personne bénéficie d'un soutien suffisant.

Il est parfois difficile de transférer le même ton d'un canal à l'autre et vous risquez de ne pas être clair vis-à-vis de votre public quant à la nature de votre travail ainsi que sur ce qu'il doit attendre de vous. Parfois, les réseaux sociaux changent leurs règles et vous pouvez vous retrouver sans l'espace que vous pensiez avoir. Bien que vous n'ayez pas le contrôle total du canal que vous utilisez, les réseaux sociaux restent un moyen important de diffuser votre travail directement aux personnes intéressées. Les réseaux sociaux peuvent fournir de bons espaces pour construire des communautés qui partagent les mêmes sensibilités et qui s'échangent des informations.

« J'ai publié des tweets en direct lors des principaux procès au Guatemala. De nombreuses personnes sont impatientes de savoir exactement ce qui se passe dans ces procès. C'est un excellent moyen de faire passer l'information et de communiquer les points de vue des communautés de victimes. J'utilise également Twitter pour soulever des questions spécifiques – comme la récente tentative du Congrès guatémaltèque d'imposer une loi d'amnistie – ou les implications d'un problème procédural. Les réseaux sociaux permettent de faire connaître les problèmes à un public plus large et de stimuler le débat. Mais il peut s'agir d'une épée à double tranchant. Vous pouvez très bien être confronté au harcèlement en ligne. Si vous avez l'intention d'utiliser les réseaux sociaux, c'est une bonne idée d'avoir des politiques en place pour savoir comment vous allez gérer les critiques ».

Jo-Marie Burt – observatrice de procès auprès d'OSJI et professeure de sciences politiques à l'université George Mason

3.7 MÉDIAS TRADITIONNELS

Assurer une liaison avec les médias locaux ou internationaux (presse écrite, radio et télévision) peut également être un moyen utile d'amplifier votre travail. Les communiqués de presse comportant une grande quantité de détails de fond peuvent sembler commerciaux ou démodés, mais les journalistes et les médias traditionnels apprécieront toujours d'obtenir des nouvelles ou des informations spécifiques si votre travail d'observation intéresse leur public.

Gardez à l'esprit que les priorités des journalistes peuvent être différentes des vôtres et qu'ils peuvent avoir des délais spécifiques pour leur travail. Si vous devenez une source fiable d'expertise sur un procès ou un tribunal particulier, les journalistes vous approcheront plus facilement et le travail de votre projet d'observation pourra être vu par un public plus large. Toutefois, les éditeurs d'une autre plateforme contrôleront la façon dont vos propos seront présentés, de sorte que l'établissement de relations et de confiance est au cœur d'une symbiose utile.

LISTE DE CONTRÔLE POUR LES COMMUNICATIONS

- ✓ Tenez-vous-en à l'essentiel : précision, équilibre et clarté.
- ✓ Dites au public qui vous êtes et pourquoi vous faites ce travail, dans le cadre de votre communication.
- ✓ Il peut y avoir plusieurs publics : décidez lesquels vous allez privilégier.
- ✓ Traduisez les concepts juridiques afin que votre public puisse suivre vos rapports.
- ✓ Restez factuel et réfléchi lorsque vous animez des discussions sur des questions litigieuses.
- ✓ Incluez suffisamment d'informations générales pour permettre au public de suivre le rapport.
- ✓ Assurez un équilibre dans le temps : il est acceptable qu'un rapport particulier se concentre sur un acteur ou un élément spécifique du procès.
- ✓ Pensez à la façon dont votre public utilisera vos rapports.
- ✓ Décidez où et comment votre public aura accès à vos rapports.
- ✓ Choisissez un mode de diffusion peu coûteux.
- ✓ Les réseaux sociaux peuvent vous aider à vous faire connaître et à rejoindre des communautés partageant les mêmes idées, mais ils comportent des risques.